



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°247 DU 28 DECEMBRE 2020 AU 3 JANVIER 2021

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 11 personnes tuées dont 4 retrouvées cadavres, 2 victimes de VSBG et 3 personnes arrêtées. Parmi les victimes figurent 1 femme arrêtée, 4 femmes et 1 mineure tuées. Des membres de la milice Imbonerakure, des policiers et des administratifs sont pointés du doigt

comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et au droit à la liberté.

Ce bulletin relève également un phénomène de cadavres et des personnes tuées par des gens non identifiés dans certaines provinces du pays.

Ce bulletin revient également sur des faits sécuritaires.

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

II. DES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES.....</i>	<i>3</i>
<i>I.1. DU DROIT A LA VIE.....</i>	<i>3</i>
<i>I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE.....</i>	<i>3</i>
<i>I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE.....</i>	<i>3</i>
<i>I.3. DU DROIT A LA LIBERTE.....</i>	<i>4</i>
<i>I.3.1. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS ET DES ADMNISTRATIFS....</i>	<i>4</i>
<i>II. DES FAITS SECURITAIRES.....</i>	<i>4</i>
<i>II.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES.....</i>	<i>4</i>
<i>II.2. ATTAQUE A MAIN ARMEE.....</i>	<i>6</i>
<i>II.3. DES REGLEMENTS DE COMPTE.....</i>	<i>6</i>
<i>II.4. AUTRES FAITS SECURITAIRES.....</i>	<i>7</i>
<i>III. CONCLUSION.....</i>	<i>8</i>

SIGLES ET ABREVIATIONS

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

CNL : *Congrès National Pour la Liberté*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

OPJ : *Officier de la Police Judiciaire*

RDC : *République Démocratique du Congo*

RN : *Route Nationale*

TGI : *Tribunal de Grande Instance*

VSBG : *Violences Sexuelles et Basées sur le Genre*

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

I.1. DU DROIT A LA VIE

Une personne tuée en commune Mbuye, province Muramvya

En date du 29 décembre 2020, sur la colline Kiziba, commune Mbuye, province Muramvya, Emmanuel Manirakiza, enseignant de l'ECOFO Migezi, a été tué égorgé et la langue coupée par Jean-Marie Bigirimana, son parrain de mariage, Imbonerakure, responsable du parti CNDD-FDD sur la colline Buyaga et le surnommé Rumba. Selon des sources

sur place, cet enseignant avait passé la journée à la recherche d'une maison à acheter en compagnie de Jean-Marie, commissionnaire. Selon les mêmes sources, les présumés auteurs ont été attrapés en possession des habits de la victime entachés de sang. La commission de 400 000 fbu que les présumés auteurs avaient demandé à la victime pour lui trouver une maison à acheter est l'origine de ce conflit.

I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE

Une fillette violée en commune Rutegama, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 décembre 2020 indique qu'en date du 17 décembre 2020, sur la colline Mushikamo, commune Rutegama, province Muramvya, V.V., âgée de 3 ans, a été violée dans un champ de tripsacum tout près du collège Mushikamo par Pacifique Nshimirimana, âgé de 18 ans et originaire de la colline Gas-

hingwa de la même commune. Selon des sources sur place, il a été arrêté par la police du poste de Mushikamo, en 18 décembre 2020 et a été détenu à la brigade de Rutegama.

Une femme battue par son mari en commune et province Rutana

En date du 30 décembre 2020, sur la sous colline Karindo, colline, zone, commune et province Rutana, Constance Hakizimana a été battue par son mari Pierre Nteturuye. Selon des sources sur place, il avait l'habitude de la battre. Selon les mêmes sources, la victime a pris la décision de fuir et sa famille l'a recherchée et l'a trouvée sur la colline Shoti, commune et province Rutana après 3 jours. Elle est revenue à la maison en date du 3 janvier 2021, vers 21 heures quand son mari était arrêté et détenu au cachot du poste de police Rutana.

Une fillette violée en commune Rutegama, province Muramvya

Une femme battue par son mari en commune et province Rutana

I.3. DU DROIT A LA LIBERTE

I.3.1. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS ET DES ADMNISTRATIFS

Un membre du parti CNL arrêté en commune Rusaka, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 décembre 2020 indique qu'en date du 18 décembre 2020, sur la colline Nyamurenge, zone Makamba, commune Rusaka, province Mwaro, Jean Baptiste Ciza, cordonnier, membre du parti CNL, âgé de 26 ans, a été arrêté par Athanase Mpa-wenayo, chef de zone Makamba et président du parti CNDD-FDD en commune Rusaka. Selon des sources sur place, la victime reparait une bottine appartenant à un travailleur domestique originaire de la province Karuzi et a été accusé d'avoir tué un militaire puis pris sa bottine. Selon les mêmes sources, Ciza a été détenu au bureau de la zone Makamba, puis transféré au cachot provincial de Gatara, en date du 20 décembre 2020. Il a été relâché par le commissaire provincial de police Agathon Kasa, en date du 21 décembre 2020.

Une personne arrêtée en commune Ntega, province Kirundo

En date du 31 décembre 2020, sur la colline Monge, zone et commune Ntega, province Kirundo, Pascasie Mbarushimana a été arrêtée par Ézéchiél Manirambona, chef de colline Monge accompagné par d'autres élus collinaires Gabriel Niyonzima, le nommé Nsabimana et le prénomné Désiré. Selon des sources sur place, elle a été détenue au cachot de la brigade à Ntega et est accusée de s'opposer à la vente d'une propriété familiale d'une valeur de 230 000 fbu par son mari avec qui elle n'était pas en bon terme depuis 6 mois. Selon les mêmes sources, Pascasie a été mise au cachot et l'OPJ lui a exigé de payer

une somme de 260 000 fbu afin de récupérer cette parcelle.

Un membre du parti CNL arrêtée en commune et province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} janvier 2021 indique qu'en date du 23 décembre 2020, sur la colline Rugero, commune et province Kirundo, Ndayisaba Mathias, membre du parti CNL, enseignant à l'ECOFO Muyange a été arrêté à son domicile situé à Rugero par l'OPJ pré-nommé Alexis. Selon des sources sur place, la victime est détenue au cachot du parquet Kirundo, accusée de n'avoir pas payé à Niyongere les frais de sonorisation équivalent à 65 000 fbu pendant la campagne électorale du parti CNL.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Rusaka, province Mwaro

Une personne arrêtée en commune Ntega, province Kirundo

Un membre du parti CNL arrêtée en commune et province Kirundo

II. DES FAITS SECURITAIRES

II.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 4 janvier 2021 indique qu'en date du 11 décembre 2020, vers 4 heures du matin, au quartier I, zone Ngagara, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Donatien Nkundwanabake, sentinelle de

l'alimentation dénommé « News times business », âgé de 48 ans, natif de la province Mwaro, a été tué par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, ces derniers ont ligoté et braqué sur Donatien un fusil de type pistolet pour cambrioler l'alimentation. Selon les mêmes sources, interrompus par un voisin à coups de pierres, ils ont tiré à bout portant sur la sentinelle qui est mort sur le champ.

Un membre du parti CNL tué en commune Burambi, province Rumonge

En date du 30 décembre 2020, sur la colline Gishiha, zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge, Antoine Ruceke, âgé de 65 ans, adjoint du chef de colline Gishiha, zone Maramya, commune Burambi, province Rumonge, membre du parti CNL, a été tué par des gens non identifiés à l'aide d'un fusil de type kalachnikov qui se sont volatilisés juste après avoir commis ce forfait. Selon des sources sur place, la victime n'était pas en bon terme avec le chef de zone Maramya car il plaidait pour les habitants de la localité victimes de diverses accusations. Selon les mêmes sources, Antoine a dirigé la colline Gishiha pendant plusieurs années avant d'être élu comme chef adjoint lors des élections d'août 2020.

Un corps sans vie retrouvé en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 30 décembre 2020, vers 6 heures du matin, sur la 7^{ème} transversale, colline Kaburantwa, commune Buganda, province Cibitoke, un corps sans vie d'une femme non identifié, ligotée et toute nue, âgée environ de 50 ans, a été retrouvé dans les eaux de la rivière Rusizi par des cultivateurs qui se rendaient aux travaux champêtres à moins d'une cinquantaine de mètres de ladite rivière frontalière de la RDC. Selon des sources sur place, la victime avait des signes montrant qu'elle a été violée avant d'être tuée. Selon les mêmes sources, elle était enterrée par la police de la protection sur

ordre de Pamphile Hakizimana, administrateur de la commune Buganda. Pour rappel, au mois de décembre 2020, huit corps sans vie ont été retrouvés dans deux communes Buganda et Rugombo, province Cibitoke.

Deux corps sans vie retrouvés en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 2 janvier 2021, vers 18 heures, sur la 4^{ème} transversale, colline Nyamitanga, zone Ndava, commune Buganda, province Cibitoke, deux corps sans vie l'un d'un homme et l'autre d'une femme non identifiés ont été retrouvés par les habitants de la localité au bord de la rivière Rusizi frontalière de la RDC. Selon des sources sur place, ces victimes étaient ligotées, gisaient dans le sang et avaient des blessures montrant qu'elles ont été tuées. Selon les mêmes sources, vers 10 heures le même jour, le chef de zone Ndava en collaboration avec la police de la protection civile sont venus enterrer ces deux corps en face de la rivière Rusizi.

Un corps sans vie retrouvé en commune Giteranyi, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 décembre 2020 indique qu'en date du 27 décembre 2020, sur la colline Gasenyi, commune Giteranyi, province Muyinga, un corps sans vie d'Elias Nyabenda, âgé de 58 ans, a été retrouvé pendu sur un arbre près de sa maison. Selon des sources sur place, les raisons et les circonstances de sa mort n'ont pas été élucidées mais il était en conflit foncier avec sa femme.

Une personne tuée en commune Ntashangwa, Bujumbura Mairie

Un membre du parti CNL tué en commune Burambi, province Rumonge

Un corps sans vie retrouvé en commune Buganda, province Cibitoke

Deux corps sans vie retrouvés en commune Buganda, province Cibitoke

Un corps sans vie retrouvé en commune Giteranyi, province Muyinga

II.2. ATTAQUE A MAIN ARMEE

Une personne tuée et trois autres blessées en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

En date du 30 décembre 2020, vers 22 heures, sur la RN 7, colline Buhoro, zone Jenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, Cybella Ndayiragije, âgée de 27 ans ; Melissa Munezero, âgée de 21 ans ; Stéphane Nkurunziza, âgé de 36 ans ; tous résidants au quartier Mutanga Nord ; Mazamizero, âgé de 44 ans, résidant à Nyakabiga I, 4^{ème} avenue numéro 6 et Inès Nininahazwe, âgée de 27 ans, résidant à Ngagara, quartier IV ; ont été attaqués par des gens non identifiés armés de deux fusils de type Kalachnikov. Selon des sources sur

place, les victimes étaient à bord d'un véhicule de type probox immatriculé K0835A en provenance de la province Mwaro vers Bujumbura mairie. Selon les mêmes sources, Cybella est morte sur le champ tandis que Stéphane, Mazamizero et Melissa ont été blessés et évacués vers l'Hôpital de Jenda.

En date du 31 décembre 2020, vers 8 heures, sur la colline Kanyunya, zone Rukina, commune Mukike, de la même province, deux présumés auteurs Richard Ndayishimiye et un prénommé Emery ont été arrêtés et conduits par la police en compagnie des militaires du camp de Mujejuru au site Nonoka pour interrogatoire.

II.3. DES REGLEMENTS DE COMPTE

Une personne tuée en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 29 décembre 2020, vers 17 heures, sur la colline Kivumvu, commune Murwi, province Cibitoke, Richard Nduwimana, orpailleur, a été tué par ses collègues. Selon des sources sur place, la victime est morte dans une bagarre des orpailleurs lors de la séparation de l'or de la terre. Selon, Melchiade Nzokizwanayo, administrateur de la commune Murwi, trois présumés auteurs ont été arrêtés et incarcérés au cachot de poste de police du chef-lieu de la province Cibitoke.

Deux personnes tuées en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 décembre 2020 indique qu'en date du 27 décembre 2020, vers 22 heures, sur la colline Karunyinya, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Emérencienne Citegetse, âgée de 44 ans et Noëlla Nshimirimana, sa fille, âgée de 7 ans, ont été tuées à la machette par Jean Marie Gahungu, âgé de

30 ans, célibataire et fils de cette mère. Selon des sources sur place, Jean marie s'est introduit dans la maison en l'absence de son père et a coupé en morceaux sa mère et sa sœur. Selon les mêmes sources, il a été arrêté par la police le matin du 28 décembre 2020 sur la colline Karuri, zone Buhinyuza de la même commune et conduit au cachot du commissariat provincial de police. Il a été appréhendé quand il prenait le large vers la Tanzanie.

En date du 29 décembre 2020, dans un procès de flagrance, le TGI Karuzi l'a condamné à une peine de servitude pénale à perpétuité.

Une personne tuée en commune Murwi, province Cibitoke

Deux personnes tuées en commune Buhiga, province Karuzi

II.4. AUTRES FAITS SECURITAIRES

Vol de médicaments en commune et province Makamba

En date du 28 décembre 2020, au parking des bus Makamba-Bujumbura du chef-lieu de la province Makamba, Léonidas Nijimbere, Imbonerakure, employé à l'hôpital Makamba et Radjab Nivyubugabo, membres du parti CNDD-FDD, ont été appréhendés par des policiers en possession de plusieurs médicaments volés à l'hôpital Makamba. Selon des sources sur place, ces médicaments étaient composés de 65 fils de suture, 28 ampoules ampicilline, 32 am-

poules de 250 mg quinine injectable, 2 ampoules de 20 mg hyoscine, 3 ampoules de 200 mg cimétidine, 2 ampoules de 80 mg gentamicine, 2 ampoules de 10 mg diazépam et 4 cathéters G22. Selon les mêmes sources, ils ont été détenus au commissariat communal de Makamba.

Fouille perquisition en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 30 décembre 2020, vers 6 heures du matin, aux quartiers II et III, de la 9^{ème} avenue à l'avenue de l'imprimerie, zone Nyakabiga, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, une fouille perquisition a été effectuée par des policiers à la recherche des armes à feu et contrôle des cahiers de ménage. Selon des sources sur place, dix personnes ont été arrêtées et obligées de s'asseoir par terre sur la route durant environ 3 heures qu'a duré l'opération.

Vol de médicaments en commune et province Makamba

Fouille perquisition en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

III. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas de violations, d'atteintes au droit à la vie, au droit à l'intégrité physique et de la privation de liberté.

Ce bulletin relève des cas de violences faites aux femmes et des faits sécuritaires.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice les auteurs sans parti pris.